



➔ La section sportive, agrée par l'Éducation Nationale et la FFF (Fédération Française de Football), donne à l'élève la possibilité **de concilier études et pratique sportive renforcée (Football)**. Elle fait l'objet d'un partenariat étroit entre l'ESA Brive et le **District de Football de la Corrèze**. Elle permet de répondre aux exigences du jeu dans toutes ses dimensions. La majorité des jeunes issus de ces sections ne poursuivent pas une carrière de sportif professionnel. La plupart choisissent toutefois de poursuivre leur formation dans le milieu sportif. C'est une section résolument ouverte à la mixité à dominante féminine, qui valorise l'élève dans son parcours de formation.

➔ Les élèves de la section ont deux entraînements de football d'environ une heure trente par semaine obligatoires et suivent l'intégralité des cours de la classe dans laquelle ils sont inscrits. Ces heures d'entraînement **s'ajoutent** aux heures d'EPS (éducation physique et sportive) obligatoires. Les élèves de la Section Sportive Scolaire s'engagent à adhérer à l'Association Sportive du lycée et à représenter le Lycée Bahuet à l'occasion des compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire.

➔ L'encadrement sportif est assuré par un éducateur diplômé d'état et enseignant au lycée Bahuet. Le lien avec les équipes pédagogiques des classes des élèves est assuré par un professeur d'EPS du lycée, référent de la Section Sportive Scolaire. Enseignants, éducateurs et référent veillent conjointement au bon déroulement de la scolarité des élèves et à leur hygiène de vie.



Pour toute demande d'inscription, une lettre de motivation devra être jointe au dossier et un entretien de sélection ainsi que des tests d'aptitudes physiques seront réalisés.

✂

COUPON-REPONSE SSS FOOTBALL
A joindre au dossier de candidature
pour toute demande d'intégration à la SSS Football

Nom de l'élève : Prénom :

demande à intégrer l'enseignement optionnel :

➔ SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

Tout choix d'inscription à cette section obligera l'élève à assister aux entraînements et matchs durant TOUTE l'année scolaire (pas de possibilité d'abandon en cours d'année).

Je joins une lettre de motivation au dossier et j'ai bien noté que je serai contacté(e) ultérieurement pour un entretien de sélection et des tests d'aptitudes physiques.

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

